

LA LETTRE ECO

N°158

19 décembre 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°158

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- En attendant les fêtes de fin d'année, chronique d'une hausse déjà anticipée
-

Si vous étiez absent cette semaine...

- L'INSEE s'accroche à son optimisme mesuré
- Toutes les bonnes choses ont une fin même avec la FED

Le Coin de la Conjoncture

- La France paie toujours au prix fort un mauvais positionnement
- L'Europe de la consommation
- Finlande, la chute d'un ancien bon élève
- L'accord de la COP 21 changera-t-il le monde ?

Le Coin des Tendances

- Quand Internet est devenu un hypermarché
- Quand l'épargnant et l'Internaute ne font plus qu'un
- Demain est déjà presque aujourd'hui

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 18 décembre 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 625	+1,66 %	4 272
Dow Jones	17128	-0,79 %	17 823
Nasdaq	4 923	-0,21 %	4 777
Daxx Allemand	10 608	+ 2,59 %	9 805
Footsie	6 052	+1,67 %	6 566
Euro Stoxx 50	3 069	+ 1,68 %	2 990
Nikkei	18 986	-1,27 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (vendredi 11 déc.)	0,894 %	0,857 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (11 déc.)	0,549 %	0,537 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 déc. 17 H 30)	2,201 %	2,143 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (18 déc. 17 H 30)	1,0844	-1,4 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars (18 déc.)	1062	-1,4 %	1 187
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 déc. A 17 H30)	37,570	-0,24 %	57,54

En attendant les fêtes de fin d'année, chronique d'une hausse déjà anticipée

Sans surprise, les marchés ont bien réagi à la décision de la FED de relever les taux. Avec les fêtes de fin d'année qui s'annoncent, seul le pétrole semble être un sujet de préoccupation. Le baril de Brent est, en effet, tombé en-dessous de 36,5 dollars vendredi avant de remonter légèrement. Le secteur de l'énergie est, de ce fait, à la peine.

Les experts tablent de plus en plus pour un pétrole pas cher durant toute l'année 2016.

Aux Etats-Unis, les indices se suivent mais ne se ressemblent pas. L'indice PMI Markit du secteur des services a été publié en baisse à 53,7 en décembre, marquant un plus bas de 12 mois. Au mois de novembre, il s'élevait à 56,1. Le Dow Jones a perdu sur la semaine 0,8 % mais la baisse s'est concentrée sur vendredi avec un recul de 2,11 % ; la faute donc au pétrole mais aussi à l'expiration de toutes les options et de tous les futures sur indices et sur actions, concomitance mieux connue sous le nom des "quatre sorcières".

Toutes les grandes places européennes ont, en revanche, terminé cette semaine en hausse. Certes, le CAC 40 n'attendra pas les 5200 points qui semblaient cet été accessible. Néanmoins, l'année 2015 devrait se conclure sur une hausse du CAC de 7 à 10 % quand, en 2014, une baisse de 0,54 % avait été enregistrée.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

L'INSEE s'accroche à son optimisme mesuré

L'INSEE, dans le cadre de son étude sur la conjoncture du mois de décembre, prévoit une accélération de la croissance en 2016 qui ferait suite à un ralentissement au cours du dernier trimestre 2015. Le PIB augmenterait de 0,2 % au 4^{ème} trimestre 2015 et de 0,4 % au 1^{er} trimestre 2016. Ce rythme de croissance serait également celui du 2^{ème} trimestre 2016.

Un contexte économique un peu plus porteur

L'INSEE considère que plusieurs facteurs restent favorables à la reprise, en France, de la croissance. Le maintien des faibles taux d'intérêt, la poursuite de la dépréciation de l'euro et le bas niveau des cours du pétrole soutiendraient l'activité. De même, l'organisme statistique table sur une amélioration de la situation économique au sein de l'ensemble des pays avancés et sur un redressement de la croissance au sein des pays émergents. Si la Chine devrait connaître en 2015 sa plus faible croissance de ces 25 dernières années, une reprise pourrait, en 2016 intervenir. En revanche, le Brésil devrait rester confronté, l'année prochaine, à la récession. L'INSEE s'attend, par ailleurs, à une légère augmentation du commerce international.

Pour la zone euro, l'INSEE souligne que, pour la première fois depuis trois ans, les encours de crédits aux sociétés non financières progressent. La consommation est bien orientée au sein des Etats membres et, en particulier en Allemagne, du fait de l'apport des réfugiés et des augmentations salariales.

L'économie française, une accélération modérée

L'économie française en cette fin d'année 2015 doit faire face, selon l'INSEE, aux conséquences des attentats et aux difficultés récurrentes de certains secteurs d'activité dont, en premier lieu, le bâtiment.

Le taux de croissance pour le 4^{ème} trimestre ne serait que de 0,2 % quand il était espéré à 0,4 % il y a encore quelques semaines. Sur l'ensemble de l'année, la croissance s'élèverait à 1,1 % ce qui constitue une faible mais réelle progression par rapport aux trois dernières années. En 2014, elle n'avait été que de 0,2 %.

L'INSEE qui avait espéré une baisse du chômage au cours du deuxième semestre 2015 reporte ses espoirs pour le milieu de l'année prochaine. Le taux de chômage reviendrait de 10,6 à 10,4 % de la population active à mi-2016 retrouvant ainsi son niveau du deuxième trimestre 2015.

Sur l'inflation, l'organisme statistique reste très prudent et parie sur une très légère accélération au cours de l'année 2016. Le taux d'inflation serait de 0,2 % au milieu de l'année avec une inflation sous-jacente qui resterait stable à 0,7 %.

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages augmenterait en 2015 de 1,7 % contre 1,1 % en 2014 et une baisse de 0,1 % en 2013. Ce rebond est rendu possible par une baisse du prix de l'énergie et par un arrêt des hausses des prélèvements obligatoires. En 2016, le pouvoir d'achat continuerait d'augmenter, à hauteur de 0,3 % par trimestre.

La consommation serait toujours en mode yoyo. Elle a progressé de 0,3 % au 3^{ème} trimestre après une stagnation au cours du 2^{ème} trimestre. Pour le quatrième, du fait des attentats, une contraction de 0,1 % est attendue. En 2016, une légère progression est espérée avec, en particulier, une augmentation des dépenses d'équipement électroménager en prévision de l'Euro2016.

Les Français augmenteraient leur taux d'épargne pour le porter à 15,4 % du revenu disponible brut. Les ménages reconstituent leur patrimoine.

L'INSEE place beaucoup d'espoir dans la reprise de l'investissement qui a été le maillon faible, depuis de nombreuses années, de l'économie française. Au cours des trois premiers trimestres 2015, l'investissement des entreprises a augmenté (0,8 % au 1^{er} trimestre, 0,5 % au 2^{ème} et 0,7 % au 3^{ème}). Cette progression intervient en parallèle avec l'amélioration du taux de marge. Le déploiement du CICE, du pacte de responsabilité et de l'amortissement exceptionnel de 40 % ont certainement joué un rôle favorable dans cette reprise. Pour les prochains trimestres, l'INSEE compte sur une progression de l'investissement des entreprises comprise entre 0,8 et 0,9 %.

L'investissement des ménages en forte baisse depuis deux ans serait en train de repartir. Cette inversion constitue une bonne nouvelle pour le secteur du bâtiment.

Du fait du ralentissement du commerce international, les exportations françaises ont reculé au cours du troisième trimestre. L'INSEE espère qu'elles pourraient à nouveau augmenter avec une hausse de 0,7 % en fin 2015 atteignant 1 % au cours du premier semestre 2016. Les importations qui ont fortement augmenté durant l'été ralentiraient surtout si l'hiver reste clément (moindres consommations de produits énergétiques). La reprise de l'activité au cours des prochains mois devrait se traduire par une hausse des importations d'ici le milieu de l'année prochaine.

Toutes les bonnes choses ont une fin même avec la FED

Comme prévu, la FED a décidé de relever ses taux directeurs. Le taux interbancaire au jour le jour qui évoluait depuis fin 2008 entre 0 et 0,25 % est ainsi relevé d'un quart de point pour passer à une fourchette de 0,25 % à 0,50 %. Le Comité de politique monétaire a indiqué que le relèvement des taux serait ensuite progressif pour atteindre 1,4 % à la fin de l'année 2016. Cette augmentation est la première depuis 2006.

Pour cette année, la Banque centrale américaine qui a révisé ses prévisions économiques à la hausse s'attend à une croissance de 2,1 %. Elle prévoit une accélération de la croissance l'année prochaine avec un taux de 2,4 % soit un peu plus que prévu au mois de septembre. Néanmoins, une décélération interviendrait en 2017 avec un taux de croissance qui reviendrait à 2,2 %.

Dans son communiqué, le Comité de politique monétaire a souligné que le marché de l'emploi s'était « considérablement amélioré ». Pour l'emploi, la Banque centrale prévoit encore une baisse du chômage en 2016 qui s'établirait à 4,7 % en 2016 contre 5 % à l'heure actuelle.

Selon les nouvelles projections, l'inflation se rapprocherait, en 2016, de l'objectif des 2 % annuel visé par la Fed. Les prix à la consommation progresseraient de 1,6 % l'année prochaine après avoir augmenté seulement de 0,4 % en 2015.

La hausse des taux décidée par la FED est modeste mais marque la fin d'une époque. Si la politique monétaire extrêmement accommodante pour soutenir l'économie américaine et fluidifier le crédit après la récession de 2008-2009 n'est pas réellement remise en cause, la FED entend s'engager dans un processus de banalisation. Au sein du comité de politique monétaire, une majorité s'est dégagée malgré la faible inflation, au nom de la reconstitution des marges d'action pour faire face le cas échéant à une nouvelle récession. En effet, en maintenant des taux nuls, la Banque centrale était désarmée en cas de survenue d'une nouvelle crise. Ce relèvement vise également à retrouver des niveaux de taux cohérents avec le niveau de la croissance et éviter le développement de bulles spéculatives. Avec une croissance de 2 %, les taux nuls constituaient une anomalie considérant que leur taux devrait se situer aux environs du taux de croissance.

Quel sera l'impact de ce relèvement ?

Ce changement de politique monétaire pourrait provoquer des tensions sur les marchés financiers même si la hausse des taux a été grandement anticipée ces dernières semaines et qu'elle est faible. Néanmoins, cette augmentation des taux par la FED pourrait déstabiliser certains pays émergents avec des flux de capitaux qui prendraient le chemin des Etats-Unis.

De nombreux investisseurs pourraient être tentés de sortir du Brésil, de la Turquie ou de l'Afrique du Sud, en quête de rendements plus rémunérateurs aux Etats-Unis. Il en résulterait une dépréciation de la monnaie de ces pays et un déficit de leur balance des paiements. La Banque mondiale a souligné que les pays émergents devraient « attacher leur ceinture ».

Les marchés « actions » devraient être un peu moins attractifs par rapport aux produits de taux. Cette correction a été anticipée. Par ailleurs, il n'y a pas à l'heure actuelle de bulle sur le marché « actions » ce qui limite d'autant les risques de tensions sur les cours.

La zone euro devra éviter l'effet de contagion sur les taux. Le maintien de la politique de quantitative easing de la BCE devrait y contribuer. La Banque centrale pourrait être amenée à prendre de nouvelles mesures en cas de tensions.

La hausse des taux devrait favoriser l'appréciation du dollar et de ce fait pénaliser les exportations américaines et pénaliser les entreprises étrangères qui ont contracté des emprunts libellés en dollar. En revanche, les exportations européennes hors zone euro seraient favorisées.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La France paie toujours un mauvais positionnement

Le pacte de responsabilité, le CICE, la dépréciation de l'euro, voire la baisse du cours des matières premières et de l'énergie, ont amélioré la compétitivité des entreprises françaises. La compétitivité-coût de l'industrie s'est ainsi améliorée en France relativement à l'Allemagne et à l'Italie, mais, en revanche, elle s'est dégradée par rapport à l'Espagne. Les salaires dans ce dernier pays ont baissé quand ils continuent d'augmenter en France. Or, les entreprises espagnoles sont des concurrentes directes des entreprises françaises quand les entreprises allemandes mais aussi italiennes sont positionnées sur un niveau de gamme supérieur. De ce fait, surtout à l'exportation, la France est à la peine. Cette proximité des niveaux de gamme en France et en Espagne est révélée par les niveaux des élasticités-prix des exportations en volume : autour de 0,3 en Allemagne, de 0,4 en Italie, mais de 0,7 en France et 0,8 en Espagne. La France souffre d'un positionnement médiocre au niveau industriel.

La faiblesse de l'investissement empêche le repositionnement des entreprises françaises sur un niveau de gamme plus élevé. Par ailleurs, si le taux de marges bénéficiaires est, depuis 2014, à la hausse, il demeure très en-deçà de son niveau d'avant crise. Les prélèvements constituent toujours un handicap pour les entreprises françaises. Les impôts sur les entreprises atteignent 18 % du PIB quand ils sont inférieurs à 10 % en Allemagne. De ce fait, il n'est pas étonnant que les profits après taxes, intérêts et dividendes soient 2 points de PIB supérieurs en Allemagne par rapport à la France.

A défaut de pouvoir monter en gamme, les entreprises pourraient être contraintes plus ou moins explicitement de suivre le modèle espagnol et donc de jouer plus ou moins directement sur le niveau des salaires.

Cette pression à la baisse s'exprime de plusieurs manières. Le maintien d'un fort taux de chômage conduit également à la stagnation des salaires. Les entreprises ont tendance à licencier des salariés senior et à embaucher en CDD des jeunes et à recourir de plus en plus à l'intérim.

L'Europe de la consommation

La consommation individuelle effective (CIE) est une mesure du bien-être matériel des ménages. Elle est constituée de biens et services effectivement consommés par les individus, indépendamment du fait que ces biens et services aient été achetés et payés par les ménages, par l'État, ou par des institutions sans but lucratif.

En 2014, la CIE par habitant exprimée en standards de pouvoir d'achat (SPA) s'est située, parmi les États membres de l'Union européenne, entre 51 % de la moyenne de l'Union, en Bulgarie et 141 % au Luxembourg de cette même moyenne.

Dix États membres ont, au sein de l'Union, une CIE par habitant supérieure à la moyenne.

Le niveau le plus élevé dans l'Union a été enregistré au Luxembourg, à 41 % au-dessus de la moyenne. L'Allemagne et l'Autriche se positionnaient à plus de 20 % au-dessus de la moyenne. Ils étaient suivis du Danemark, du Royaume-Uni, de la Belgique, de la Finlande, des Pays-Bas, de la France et de la Suède qui tous enregistraient des niveaux situés de 10 % à 15 % supérieurs à la moyenne.

Dans douze États membres, la CIE par habitant se situait entre la moyenne de l'UE et 30 % en-dessous.

En Italie ainsi qu'en Irlande, les niveaux étaient moins de 10 % inférieurs à la moyenne de l'UE, tandis que Chypre, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et la Lituanie se situaient entre 10 % et 20 % en-dessous. Malte, la Slovaquie, la République tchèque, la Slovénie et la Pologne se positionnaient entre 20 % et 30 % en-dessous de la moyenne.

Dans six États membres, une CIE par habitant plus de 30 % inférieure à la moyenne de l'UE était relevée.

En Estonie, en Lettonie, en Hongrie et en Croatie, les niveaux étaient 30 % à 40 % inférieurs à la moyenne, alors que la Roumanie avait une CIE par habitant 43 % inférieure à la moyenne de l'UE et que la Bulgarie se situait environ 50 % en-dessous de la moyenne.

Sur les trois dernières années, la CIE par habitant, exprimée par rapport à la moyenne de l'UE, est restée relativement stable dans une majorité d'États membres. Toutefois, des hausses nettes ont été observées dans les trois États membres baltiques – Lituanie (81 % de la moyenne de l'UE en 2014, contre 74 % en 2012), Lettonie (65 % vs. 61 %) et Estonie (68 % vs. 65 %) – ainsi qu'en République tchèque (76 % vs. 72 %) et en Slovaquie (77 % vs. 73 %), tandis que les baisses les plus marquées ont été enregistrées en Italie (98 % en 2014, contre 103 % en 2012) et à Chypre (90 % vs. 95 %).

Finlande, la chute d'un ancien bon élève

La Finlande, le pays de Nokia, reste un des quatre pays de la zone euro encore classé AAA. Selon le classement 2014 réalisé par le forum économique mondial, la Finlande reste également en tête au niveau européen pour la compétitivité, devant l'Allemagne et loin devant la France. Pourtant, depuis quatre ans, le pays est confronté à une crise de forte ampleur. Le PIB est en 2015 toujours inférieur à son niveau de 2008. Depuis 2011, la Finlande connaît, en effet, de graves difficultés économiques : chute de la production industrielle, recul violent de la capacité de production de l'industrie et de l'investissement, hausse du chômage, perte de l'excédent extérieur...

Les causes de ce déclin sont multiples. La Finlande fait face au ralentissement du commerce international dont elle est très dépendante. Ce pays est confronté plus précisément à la forte récession de son grand voisin russe et à la stagnation européenne. Du fait de sa taille réduite, l'économie de la Finlande repose sur un nombre limité de secteurs d'activité et d'entreprises et est donc très exposé au retournement conjoncturel de ces secteurs. Le recul de l'activité dans l'électronique, dans la filière bois-meubles et dans celle des biens d'équipement pèse sur l'ensemble de l'économie.

Le niveau très élevé des coûts de production explique également le processus de désindustrialisation. Les salaires ont, en Finlande, continué à fortement progresser au moment où les gains de productivité disparaissaient. La Finlande dont le modèle reposait sur la recherche est en panne d'innovations du fait d'une diminution des dépenses de R&D.

Les problèmes économiques que rencontre la Finlande n'ont pas empêché le gouvernement de centre-droit d'instituer un système de revenu universel de 800 euros par mois. Ce revenu universel qui est sans précédent remplace toutes les prestations sociales (indemnités de chômage, pensions de retraite...) qui étaient jusqu'alors attribuées.

Pour le Premier Ministre Juha Sipilä, ce revenu devrait inciter les demandeurs d'emploi à accepter des postes peu rémunérés. Le coût de ce dispositif est évalué à 50 milliards d'euros par an. Pour faciliter la mise en place de ce projet, prévue au mois de novembre 2016, une expérimentation sur un groupe limité de citoyens a été prévue avec un revenu limité dans un premier temps à 550 euros par mois.

D'autres pays comme la Suisse ou les Pays-Bas réfléchissent à l'instauration d'un revenu universel.

L'accord de la COP 21 changera-t-il le monde ?

195 Etats se sont mis d'accord le 13 décembre dernier sur le climat avec comme objectif, le maintien en-dessous de 2 degrés le réchauffement climatique par rapport au niveau préindustriels. Il a été même admis à la demande des petits Etats insulaires qu'il faudrait tenter de rester en-deçà de 1,5 degré. Pour le moment, le réchauffement atteint 0,9 degré. L'accord comprend un effort financier de 100 milliards de dollars des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres afin qu'ils puissent contribuer à la maîtrise des émissions des gaz à effet de serre. Même si cet accord est incomplet et que son application sera délicate, il traduit la volonté universelle de lutter contre le réchauffement climatique.

L'accord de Paris a tiré les enseignements de l'échec du sommet de Copenhague de 2009. Désormais, les Etats présentent leur objectif de réduction des gaz à effet de serre correspondant aux efforts qu'ils peuvent faire. Auparavant, la démarche était top-down. Un objectif général de réduction était fixé et répartie entre les Etats signataires.

Un inventaire de la réalisation des différents efforts de maîtrise du climat sera réalisé tous les 5 ans à compter de 2018.

Plusieurs pays et de nombreuses ONG ont souligné que cet accord ne comportait de feuille de route claire et qu'il ne mettait que peu l'accent sur les énergies renouvelables. Par ailleurs, il ne comporte pas de mécanismes de sanction envers les Etats qui ne respecteraient pas leurs engagements. Cet accord constitue un pas vers une prise de conscience globale du problème du réchauffement climatique mais il ne saurait à lui seul mettre sur pied un système de régulation des émissions des gaz à effet de serre, ni être le point de départ d'une structure multilatérale permanente dédiée au climat. Il reste à inventer l'OMC ou le FMI du climat.

LE COIN DES TENDANCES

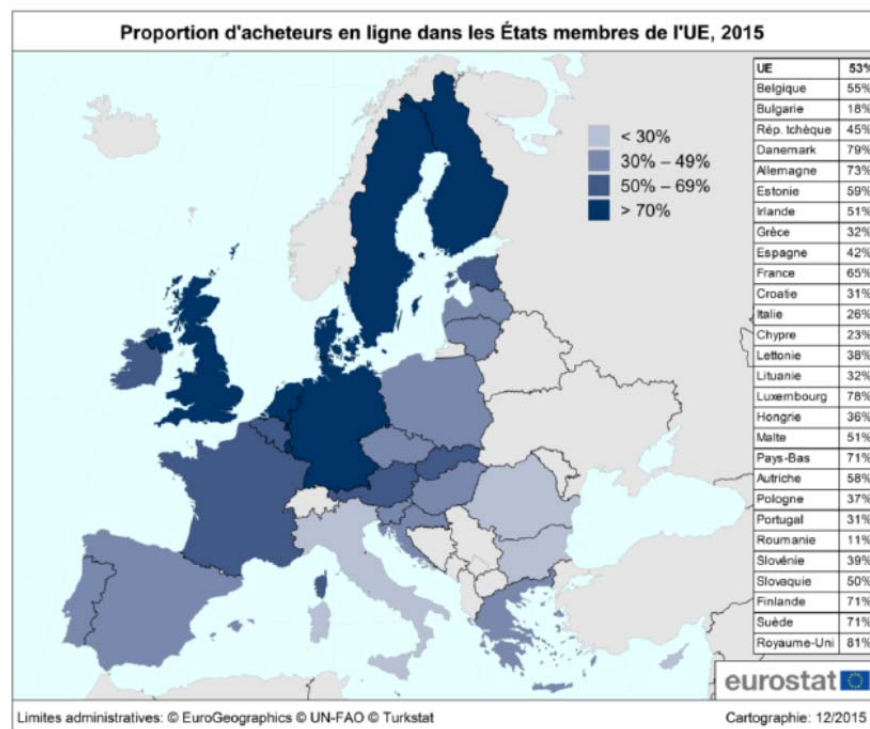
Quand Internet est devenu un hypermarché

Au sein de l'Union européenne, la proportion de personnes âgées de 16 à 74 ans qui ont commandé des marchandises ou des services pour leur usage privé sur Internet (les «cyber-acheteurs») est passée de 30 % en 2007 à 53 % en 2015. La fameuse barre des 50 % a été, cette année, franchie.

Parmi les internautes de l'Union n'ayant fait aucun achat en ligne en 2015, 75 % ont déclaré préférer faire leurs achats dans les magasins et 27 % qu'ils avaient des craintes quant à la sécurité des paiements et la protection de la vie privée.

La plupart des cyber-acheteurs dans l'Union sont satisfaits de leurs achats en ligne : 70 % d'entre eux ont affirmé n'avoir rencontré aucun problème.

Les articles les plus achetés sur internet étaient les vêtements et articles de sport (commandés par 60% des cyber-acheteurs), suivis par les voyages et logements de vacances (52 %) ainsi que les biens d'équipement ménagers et jouets (41 %).



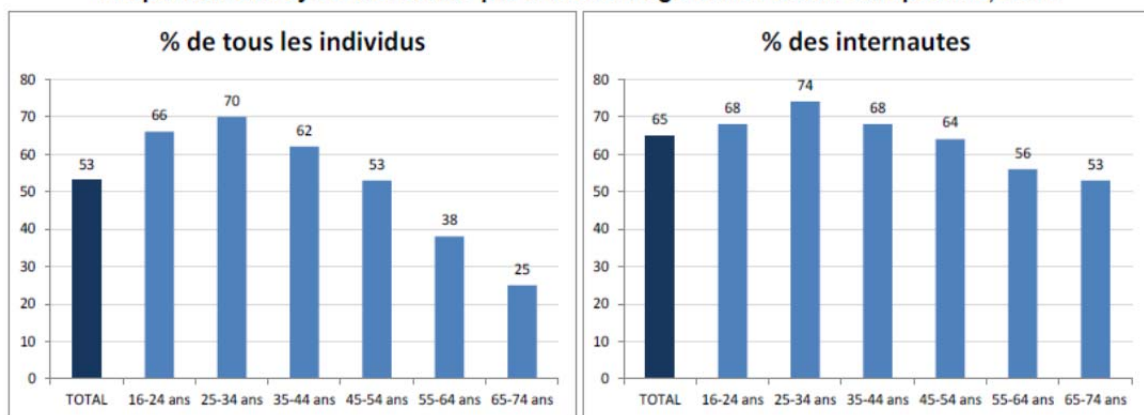
En 2015, la plus forte proportion de cyber-acheteurs a été enregistrée au Royaume-Uni où 81 % de la population âgée de 16 à 74 a effectué des achats en ligne contre 79 % au Danemark, 78 % au Luxembourg, 73 % en Allemagne ou 71 % aux Pays-Bas, en Finlande et en Sud. Dans la moitié des États membres, la part des cyber-acheteurs dépassait les 50 %. Avec 63 % de cyber-acheteurs, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne.

Plusieurs pays sont cyber-réfractaires. Ainsi, la Roumanie ne compte que 11 % de cyberacheteurs, la Bulgarie 18%, Chypre 23 % et l'Italie 26 %.

Le cyber-achat concerne désormais toutes les générations même si des écarts importants demeurent entre les tranches d'âge.

Ainsi, au sein de l'Union, seulement 25 % des 65-74 ans ont effectué des achats en ligne en 2015 quand ce taux est de 66 % chez les 16-24 ans et de 70 % des 25-34 ans). Néanmoins, les seniors connectés (ayant un abonnement Internet) sont presque tout aussi cyber-acheteurs que les jeunes. Ils sont 53 % à acheter sur Internet contre 68 % des internautes de 16 à 24 ans. En France, 77 % des internautes de 18 à 24 ans ont effectué des achats en ligne en 2015. Ce taux est de 84 % chez les jeunes actifs de 25 à 34 ans. Il est de 65 % chez les 55-64 ans et de 57 % pour les plus de 65 ans.

Proportion des cyber-acheteurs par tranche d'âge dans l'Union européenne, 2015



Les vêtements et les articles de sport au cœur du commerce sur Internet

En 2015, les vêtements et articles de sport étaient les produits les plus communément achetés en ligne dans l'UE, 60 % des cyber-acheteurs en ayant acheté. Arrivent en deuxième position les voyages et logements de vacances (52 %) puis les biens d'équipement ménager et jouets (41 %), les tickets d'entrée à des manifestations (37 %) et les livres, magazines et journaux (33 %). Les vêtements et les articles de sport constituaient les articles les plus achetés en ligne dans dix-neuf États membres. La part la plus importante de cyberacheteurs ayant commandé des vêtements en ligne en 2015 a été enregistrée au Royaume-Uni (74 %), suivie de près par Malte (72 %) et la Bulgarie (71 %).

Les voyages et logements de vacances, la catégorie la plus populaire dans les neuf autres États membres, ont été achetés en ligne par une proportion de cyberacheteurs particulièrement élevée dans les trois États nordiques membres de l'UE – le Danemark (73 %), la Finlande (70 %) et la Suède (69 %).

Les biens d'équipement ménager et jouets étaient les plus achetés en ligne au Royaume-Uni (61 % des cyber-acheteurs), les tickets d'entrée à des manifestations au Danemark (69 %) ainsi qu'en Suède (64 %), et les livres, magazines et journaux au Luxembourg (54 %)

57 % des Français ayant acheté en ligne l'ont fait pour acquérir des vêtements et des articles. 53 % ont eu recours à Internet pour acheter un voyage ou réserver un lieu de vacances, 35 % ont utilisé Internet pour acheter des biens d'équipement ménager et des jouets, 24 % des tickets d'entrée à des événements, 28 % des livres, des magazines ou des journaux.

7 cyber-acheteurs européens sur 10 n'ont pas rencontré de problème lors de l'achat en ligne. Le problème le plus fréquemment soulevé provient des délais de livraison (mentionnée par 16 % des cyber-acheteurs) et des défaillances techniques du site web au moment de la commande ou du paiement (12 %). L'argument mis en avant par ceux qui ne recourt pas à Internet pour acheter en ligne est la sécurité.

Quand l'épargnant et l'Internaute ne font plus qu'un

Pour obtenir des informations sur les placements, 26 % des épargnants ont comme réflexe de consulter en priorité un site sur Internet (étude AMF 2015). Ce taux progresse d'année en année au détriment du conseil pris auprès d'un conseiller financier. Certes, 41 % des épargnants ont encore le réflexe de lui demander des informations. Pour les souscripteurs récents de produits financiers (souscription depuis 2010), le taux de consultation d'Internet atteint plus de 35 %. Les recherches en ligne concernent essentiellement les actions (48 %) et les instruments spéculatifs comme les warrants ou les options binaires (39 %). L'assurance-vie est un peu moins concernée (22 %).

88 % des personnes interrogées ont souscrit au moins un produit en agence. Mais 25 % de l'échantillon est aussi passé par Internet pour au moins un produit. Dans certains domaines, le web a même déjà pris le dessus. C'est le cas pour les achats directs en actions avec 50 % de souscripteurs en ligne et 40 % en agence.

En matière de gestion courante des placements, Internet a gagné le match. Parmi les souscripteurs récents, 37 % indiquent passer par Internet pour les opérations de consultation, d'arbitrages et de passages d'ordres...). Internet fait jeu égal avec l'agence bancaire et dépasse de très loin le courtier. Les arguments mis en avant sont le gain de temps et la souplesse de gestion (52 % des cas). Les frais moins élevés ne sont cités que dans 30 % des cas.

Demain est déjà presque aujourd'hui

Quand les algorithmes prennent le pouvoir

Les FinTech sont à la mode et imposent de plus en plus leurs solutions à la sphère financière. En mixant algorithmes et Big Data, il est possible de déterminer des profils d'épargnants. Ces profils sont établis en prenant en compte les abonnements à des magazines, les consultations de Web, les photos publiées sur les réseaux sociaux, les dépenses via les comptes bancaires... En croisant les données, il est possible de déterminer si l'épargnant est porté à prendre des risques, s'il a une vision court ou long terme, s'il est actions ou obligations...

Les produits d'épargne sont adaptés à chacun des profils. Cette technique est réputée plus fiable que celle qui se fonde sur les questionnaires. Des algorithmes peuvent être utilisés pour déterminer des profils de consommateurs. Ils peuvent également servir à des chasseurs de tête pour évaluer les probabilités de succès d'un candidat. Quand Big Brother prend le pouvoir ou quand les données interdisent le hasard.

Quand les robots prennent le dessus...

Pour la publication des résultats des élections régionales de 2015, plusieurs sites ont eu recours à des robots-journalistes avec un gain important en termes de coûts et avec moins d'erreurs de transcription. Le recours à de tels logiciels se développe également dans la presse financière pour présenter rapidement les résultats boursiers. Aux Etats-Unis, des robots sont capables de rédiger des dépêches à partir de données qui leur sont communiquées.

Les logiciels qui exécutent des tâches automatisées appelés des « bots » devraient connaître une forte croissance dans les prochaines années. Cela concernera la sphère professionnelle comme la sphère privée. Microsoft vient de développer Xialoce qui est un compagnon virtuel pour réseaux sociaux avec qui on peut discuter, qui s'adapte aux sujets de conversation mais qui sait également faire preuve d'humour et d'empathie. Xialoce mémorise les séquences passées réalisées par son propriétaire et peut donc s'en resservir dans le cadre d'un dialogue virtuel.

Les services de renseignement déploient des bots pour la surveillance des sites, des mails. Ces bots rédigent automatiquement des rapports de surveillance et intègrent des mécanismes d'alerte.

Les tâches d'organisation et d'assistance dans les entreprises devraient être de plus en plus gérées par des bots avec le recours à des plateformes collaboratives.

Les Glitches ou les bugs des temps modernes

Nous avons failli avoir le bug de l'an 2000, nous pourrions être demain confrontés au glitch du siècle. Si en an 2000, le problème était lié aux horloges internes des ordinateurs et aux logiciels n'ayant pas été conçus pour changer de siècle, le problème de demain concernera le réseau. Le glitch, le pépin, est la nouvelle menace que craignent les entreprises, les administrations...

En 2013, des problèmes informatiques ont provoqué un arrêt de trois heures au Nasdaq. En 2014, un pépin logiciel a provoqué l'arrêt au sol 5 000 vols United Airlines pendant deux heures.

Dans de nombreux cas, ces problèmes sont liés à des réseaux dégradés ou à des erreurs de calcul de la bande passante nécessaire.

Nous ne sommes plus maîtres chez nous

Les backdoors, portes dérobées, sont des lignes de code installées par les développeurs dans le firmware permettant aux fabricants de logiciels de mettre à jour en toute sécurité et parfois automatiquement les systèmes d'exploitation des ordinateurs, des mobiles, des objets connectés. Ces voies d'accès permettent de résoudre des problèmes mais peuvent aussi servir à collecter à notre insu des données.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, certaines administrations utilisent des « golden keys », des clefs de chiffrement. Elles permettent aux forces de l'ordre d'ouvrir ces backdoors comme ils le souhaitent. Cette pratique est autorisée en France par la loi du 24 juillet 2015.

En 2016, toute entreprise qui stocke des données clients pourrait être visée par une demande d'ouverture de porte dérobée. Cela pourrait inclure des banques, des groupes de défense, des agences de voyages, des compagnies hôtelières, etc.

L'arrivée de l'informatique quantique

Les ordinateurs quantiques pourraient dans un futur proche remplacer les ordinateurs numériques classiques qui reposent sur des systèmes binaires. Dans l'univers quantique, les 1 et 0 octets de nos vieux ordinateurs peuvent exister dans deux états dits qubits à la fois. Ils sont capables de traiter quatre valeurs dans le même laps de temps : 00, 01, 10, 11. Les ordinateurs quantiques ont des capacités sans rapport avec les ordinateurs actuels. Pour le moment à l'état de recherche, les machines quantiques pourraient d'ici quelques années envahir la sphère professionnelle afin d'accélérer la vitesse de traitement des données.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 20 décembre

Elections législatives en **Espagne**

Lundi 21 décembre

Au **Japon**, sera publié **l'indice de la production** pour le mois d'octobre. Sera également rendue publique **l'enquête mensuelle économique** de la Banque centrale.

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice des prix à la production** du mois de novembre. Sera également publié **le rapport mensuel** de la Bundesbank.

En **Italie**, il faudra regarder **l'indice des prix à la consommation** du mois de novembre.

Pour la **zone euro**, sera publié **l'indice de confiance des consommateurs** du mois de décembre. Il devrait rester stable par rapport au mois d'octobre.

Mardi 22 décembre

Au **Japon**, sera publié **l'indice PMI manufacturier Nikkei** du mois de décembre.

En **Allemagne**, sera communiquée **l'enquête GfK sur la confiance des consommateurs**. La confiance des consommateurs devrait rester stable par rapport au mois d'octobre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **le résultat affiné du PIB du 3^{ème} trimestre**. Seront également publiés **l'indice des prix des maisons** du mois d'octobre et **les ventes de maisons existantes** pour le mois de novembre. Toujours aux Etats-Unis, il faudra suivre **l'indice manufacturier de la FED de Richmond**.

Mercredi 23 décembre

En **Chine**, sera publié **l'indice des indicateurs avancés** du mois de novembre.

En **Italie**, seront communiquées **les ventes de détail** du mois d'octobre

En **France**, sera connue **la dette des administrations publiques** à la fin du 3^{ème} trimestre. Sera également publié **le résultat détaillé du PIB** du 3^{ème} trimestre.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **les revenus personnels et les dépenses de consommation** du mois de novembre ainsi que **l'indice des prix**. Seront également communiquées **les commandes de biens durables et les ventes de maisons neuves** du mois de novembre. Les dépenses de consommation ont dû augmenter faiblement au mois de novembre.

Au **Japon**, seront rendus publics l'**indice des prix de Tokyo** du mois de décembre et l'**indice des prix pour l'ensemble du pays** pour le mois de novembre. Seront également publiés le **taux de chômage** et, les **dépenses des ménages** du mois de novembre. Le taux de chômage augmenterait légèrement à 3,2 % de la population. Les dépenses des ménages seraient encore en recul de 2,4 %.

Jeudi 24 novembre

En **France**, sera publié le **nombre de demandeurs d'emploi** du mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, sera communiqué l'**indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** du mois de décembre. Cet indice serait en légère hausse.

Samedi 26 décembre

Au **Japon**, sera publiée la **production industrielle** du mois de novembre.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC